

Accord de libre-échange entre le Canada et l'ANASE

Canadian Agri-Food Trade Alliance du commerce agroalimentaire

Contexte

L'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) est un bloc régional comprenant le Brunei Darussalam, le Cambodge, l'Indonésie, la République démocratique populaire lao, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam. L'ANASE est une présence économique majeure en Asie avec un PIB combiné de 2,8 trillions de dollars et on prévoit que ce groupe devrait se hisser au quatrième rang des économies mondiales d'ici 2050 avec une population de 643 millions.

En 2017, le Canada et l'ANASE ont entamé des discussions exploratoires en vue d'examiner la possibilité de conclure un accord de libre-échange (ALE) entre les deux pays. Parmi les membres de l'ANASE, le Brunei, la Malaisie, Singapour et le Vietnam sont aussi signataires de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). Un ALE avec l'ANASE permettrait d'accroître l'accès aux marchés et les gains procurés par le PTPGP en incluant des marchés importants comme ceux de l'Indonésie et des Philippines, deux marchés majeurs d'exportation de produits agroalimentaires pour le Canada. Le 1^{er} septembre, le Canada a lancé une période de consultation publique afin de recueillir le point de vue des intervenants relativement à la possibilité de conclure un accord de libre-échange avec l'ANASE.

Échanges commerciaux

Le total des échanges bilatéraux de marchandises entre le Canada et les pays de l'ANASE a atteint 23,3 milliards de dollars en 2017. De cette somme, 6,5 milliards \$ provenaient d'exportations et 16,8 milliards \$ d'importations. En tant que groupe, l'ANASE se situait au sixième rang des partenaires commerciaux du Canada en 2017.¹ Selon certains estimés, un ALE entre le Canada et l'ANASE pourrait générer entre 4,3 et 10, 9 milliards \$ additionnels en échanges bilatéraux qui pourraient bénéficier à une grande diversité d'industries.²

En 2017, les exportations canadiennes totales de produits agroalimentaires vers l'ANASE ont atteint 1,95 milliard \$, une hausse significative par rapport à 400 millions \$ en 2003, ce qui fait de l'ANASE le quatrième plus important débouché de produits agroalimentaires pour le Canada, devançant même le Mexique. De plus, le Canada figure parmi les dix plus importants fournisseurs de produits agroalimentaires de la région. Réciproquement, la région de l'ANASE a aussi été le quatrième plus important fournisseur du Canada de produits agroalimentaires (1,7 milliard \$).

Les principaux produits agroalimentaires canadiens exportés vers la région de l'ANASE sont le blé, le soya, le porc, les produits d'alimentation animale (moulée, farine d'os et de viande, tourteau de canola, pois fourragers), huile de canola, pommes de terre (frites congelées et pommes de terre fraîches ou réfrigérées) et les fruits de mer. Les produits agroalimentaires importés par le Canada comprennent

¹ Affaires mondiales Canada, 2018.

² Asia Pacific Foundation, *The ASEAN Advantage*, 2017, p. 4.



notamment les fruits de mer (crevettes, thon), le beurre et l'huile de cacao, le riz, les noix de cajou, l'huile de palme, l'huile de coco et le café.

Canadian Agri-Food Trade Alliance du commerce agroalimentaire

Selon la Fondation Asie Pacifique, l'agriculture et l'agroalimentaire figurent parmi les cinq secteurs susceptibles de favoriser des liens économiques entre le Canada et l'ANASE. D'après une étude réalisée en 2015 et parrainée par le Haut-Commissariat du Canada à Singapour, la population et l'urbanisation croissantes dans la région de l'ANASE favorisent la consommation de produits agroalimentaires de plus grande valeur. Sa classe moyenne en plein essor semble de plus en plus attirée par la cuisine et certains aliments occidentaux offrant des qualités nutritives élevées et pratiques à utiliser. La demande croissante de produits agroalimentaires dans les pays de l'ANASE dépasse celle des États-Unis et de l'Union européenne. En 2015, les exportations agroalimentaires canadiennes vers les pays membres de l'ANASE ont augmenté de 42,3 %, alors que cette hausse n'a été que de 10,4 % aux États-Unis et de 9 % en Union européenne.³

Le Canada est très bien placé pour répondre à une telle demande de produits agricoles comme les céréales, les oléagineux, les légumineuses, les produits laitiers et la viande. Le Québec et l'Ontario sont les fournisseurs exclusifs de soya non modifié génétiquement, et dont la demande mondiale est à la hausse.

Selon une étude de la Fondation Asie Pacifique, il pourrait être nécessaire d'entreprendre des réformes en profondeur pour que les exportations de produits agroalimentaires entre le Canada et l'ANASE puissent augmenter. L'étude a aussi mis en lumière la présence d'une préoccupation régionale en matière de sécurité alimentaire, et le maintien d'un certain niveau de protectionnisme pour la croissance à long terme dans le secteur des pêches, de la forêt et de la faune. On y traite en particulier de la nécessité de formuler des définitions plus précises concernant le chevauchement des responsabilités ministérielles ainsi que l'amélioration des inspections en matière de santé et de sécurité.

Concurrence

L'ANASE dispose actuellement de cinq ALE, incluant des accords avec certains des principaux concurrents du Canada en matière d'exportations de produits alimentaires. L'ANASE a notamment conclu des ALE avec la Chine, l'Inde, le Japon, la République de Corée, ainsi qu'un ALE conjoint avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande. L'ANASE et Hong Kong ont également conclu un ALE en 2017, qui devrait entrer en vigueur en janvier 2019. Outre ses négociations avec le Canada, l'ANASE est actuellement en pourparlers avec l'Union européenne et l'Union économique eurasiatique.

Les négociations entre l'ANASE et l'UE ont cependant été interrompues en 2009 après un désaccord entre les deux blocs relativement au type d'ALE à conclure. Alors que l'UE cherchait à y inclure des dispositions relatives à la main-d'œuvre, la propriété intellectuelle et les changements climatiques,

³ Fondation Asie Pacifique, *The ASEAN Advantage*, 2017, p. 44.

⁴ Fondation Asie Pacifique, *The ASEAN Advantage*, 2017, p. 44.



l'ANASE était réticente à discuter de sujets autres que les marchandises⁵. Par Canadian Agri-Food ailleurs, les membres de l'ANASE qui font partie du PTPGP ont consenti à

Alliance canadienne du commerce agroalimentaire

certaines concessions à cet égard, ce qui a incité la Fondation Asie Pacifique à signaler que le PTPGP devrait servir de fondement à un ALE entre le Canada et l'ANASE. En 2017, l'ANASE et l'UE ont repris les pourparlers et selon certains, il semble que les deux parties souhaiteraient conclure les négociations d'ici la fin de 2018.

L'ANASE participe au Partenariat économique intégral régional, un ALE régional qui comprend entre autres des membres de l'ANASE partenaires d'ALE existants. Sept membres du Partenariat économique intégral régional sont également partenaires du PTPGP. Bien que le Partenariat économique intégral régional fasse encore l'objet de négociations, ce dernier représenterait, s'il entrait en vigueur, 46 % de la population mondiale et 24 % du PIB mondial, mais il exclurait les questions de protection de la maind'œuvre, les droits de la personne et l'environnement, comme le PTPGP.6

Suite 1101, 350 Sparks Street Ottawa, Ontario K1R 7S8 T 613.560.0500 F 613.233.2860

⁵ Elms et Harithas, *Prospective for a Canada-ASEAN Free-Trade Agreement*, Asian Trade Centre, 2017.

⁶ « Six things to know about the trans-Pacific trade pact CPTPP », The Straits Times, 2018.